

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 127164

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conditions dans lesquelles s'effectue la hausse du prix du gaz, la moitié seulement du prix concernant la matière première elle-même alors que l'autre moitié concerne le prix du transport, du stockage et de la distribution. En conséquence il lui demande s'il ne serait pas légitime de ne faire porter l'augmentation que sur la part de la matière première qui est seule concernée, ce qui atténuerait les effets nocifs de ces augmentations pour les consommateurs.

Données clés

Auteur: M. Bernard Perrut

Circonscription: Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 127164 Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 888 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)